FORMATION DES ÉLUS :
UNE NOUVELLE OFFRE DE L'UNIVERSITÉ DE CORSE

Corte, 27 août 2026

L'Université de Corse va proposer, dès novembre 2026, un nouveau cycle de formation destiné à accompagner les élus et décideurs locaux dans l'exercice de leurs fonctions et mandats.
Objectif : renforcer l'action publique de proximité dans l'île.

Être élu local n'a peut-être jamais été une mission aussi exigeante. Entre la multiplication des normes, les attentes croissantes des citoyens, les enjeux liés au changement climatique ou encore les évolutions institutionnelles, les responsables publics doivent aujourd'hui maîtriser des compétences toujours plus nombreuses et variées. C'est pour répondre à ce vaste défi que l'Université de Corse lance une nouvelle formation qualifiante consacrée aux élus locaux.

Comptant parmi les actions inscrites dans la Convention Tripartite d'Application 2023-2027 liant l'Université à l'Etat et à la Collectivité de Corse, cette formation s'adresse à l'ensemble des quelque 4000 élus de l'île : maires, conseillers municipaux, élus intercommunaux et membres de l'Assemblée de Corse. Son ambition : donner aux décideurs publics insulaires les outils pour exercer leur mandat avec davantage de sérénité, d'efficacité et de sécurité juridique.

« Les élus locaux doivent aujourd'hui composer avec un véritable millefeuille administratif et réglementaire qui rend leur fonction très complexe, observe Wanda Mastor, professeure agrégée de droit public, à l'origine de la conception de cette formation. L'évolution de la structure administrative territoriale a entraîné un croisement et un enchevêtrement des compétences, qui nécessite une expertise. »

À la maîtrise des textes s'ajoutent désormais des responsabilités de plus en plus importantes en matière de prévention des risques, de transition écologique, de gestion des crises ou encore de communication avec les citoyens. En Corse, ces enjeux prennent une dimension particulière. Le statut spécifique de l'île et les évolutions de son organisation institutionnelle imposent aux responsables publics de connaître aussi bien les règles nationales que les spécificités du territoire.

Dès son ouverture, en novembre 2026, cette formation qualifiante fera intervenir une équipe enseignante plurielle composée d'enseignants-chercheurs, de juristes, urbanistes, hauts fonctionnaires, etc., pour 60 heures de formation sur 12 semaines, à l'Université de Corse, en visio conférence ou sur site. Une diversité d'expériences qui doit permettre de croiser les regards entre expertise académique et réalités du terrain.

Trois grands thèmes structurent le programme. Le premier porte sur la maîtrise des normes, avec des enseignements consacrés à l'urbanisme, à la propriété publique, à la fiscalité locale, à l'action sociale ou encore aux évolutions institutionnelles de la Corse. Le deuxième s'intéresse plus particulièrement à la prévention et à la gestion des risques : incendies, inondations, conflits d'intérêts, responsabilité pénale des élus ou gestion de crise. Enfin, un troisième volet est consacré à l'organisation des collectivités locales, à la gestion des ressources humaines, à la communication avec les médias et à la maîtrise des outils numériques.

« Cette formation a vocation à répondre à une professionnalisation de la fonction d'élu, estime Wanda Mastor. La diversité des intervenants comme des modules vise à proposer un panorama très large et une formation directement applicable aux réalités rencontrées par les élus, afin de renforcer l'action publique de proximité dans l'île. »

Contacts presse

UNIVERSITÉ DE CORSE PASQUALE PAOLI

Wanda MASTOR - Professeure agrégée de droit public
formationeluslocaux@univ-corse.fr / 06 20 63 22 55

Jean-Paul GIACOBBI – Service Communication
giacobbi_j@univ-corse.fr / 07 77 28 95 76